

AVIS DE LA PENSION LEGALE OU DE LA PENSION ANTICIPEE FONDS DE PENSION METAL OFP

**CE DOCUMENT NE DOIT ETRE COMPLETE QUE SUITE A VOTRE DEPART
EN PENSION LEGALE OU EN PENSION ANTICIPEE**

DONNEES PERSONNELLES

Nom-prénom:

Date de naissance: / / **Adresse:**

Tél. ou GSM: **Email:**@.....

N° de Registre National: . . -

Ma pension a commencé le / /

Ma réserve constituée peut être versée, sous déduction des charges fiscales et sociales, sur mon numéro de

compte: IBAN / / /

BIC

Le montant à payer est déterminé sur la base des données salariales disponibles au moment du traitement de votre dossier. Il est possible qu'un 2^e paiement soit effectué en septembre de l'année suivante (uniquement si nous ne disposons pas de toutes les données salariales lors du 1^{er} paiement).

Après avoir dûment rempli le document, je joins à celui-ci:

- une copie de la NOTIFICATION DE LA DECISION concernant ma pension légale (à demander au Service fédéral des Pensions)
- une copie recto verso de ma carte d'identité

Uniquement pour les affiliés qui ont pris leur pension légale! (les affiliés qui ont bénéficié d'une retraite anticipée n'entrent pas en ligne de compte)

Dans le cadre de la législation relative au pacte de solidarité entre générations, vous entrez éventuellement en considération pour le paiement du taux d'imposition réduit, qui s'élève à 10% au lieu de 16,5%.

Pour cela, vous devez nous fournir une ou plusieurs attestations relatives à votre activité durant les 3 dernières années précédant votre 65^e anniversaire:

- une ou plusieurs attestations d'emploi de votre dernier employeur indiquant les dates de début en de fin de l'occupation ainsi que, le cas échéant, la réduction des prestations suite à la prise d'un crédit-temps
- et/ou une attestation de chômage indiquant les dates de début et de fin de la période de chômage, dont il ressort que vous étiez involontairement au chômage sans refus de formation ou emploi proposés
 - o par ailleurs, il doit y être explicitement stipulé si le chômage relevait ou non du RCC/régime de prépension et s'il s'agissait d'une disponibilité adaptée (impliquant notamment que l'on reste inscrit comme demandeur d'emploi et que l'on collabore à un accompagnement adapté) ou d'une dérogation automatique à cette disponibilité adaptée
- et/ou une attestation d'invalidité indiquant les dates de début et de fin de l'incapacité de travail et si celle-ci résultait d'une maladie (professionnelle) ou d'un accident (de travail).

Tant que nous ne serons pas en possession de ces attestations, nous ne pourrons pas traiter votre dossier ou procéder au paiement.

Envoyer tous les documents au:

L'affilié,

Fonds de Pension Métal OFP
Galerie Ravenstein 4/7
1000 BRUXELLES

(signature-date)
(nom et prénom)

Tél: 02 504 97 78
Fax: 02 504 97 75
Email: info@pfondsmet.be

.....

D3